



## Partenariats Africains pour la Sécurité des Patients (APPS) Ensemble pour des soins plus sûrs

### Notre objectif :

**Qu'un ou plusieurs hôpitaux des 46 pays de la Région africaine de l'OMS et un hôpital européen créent un partenariat étroit et durable afin de tisser un réseau d'hôpitaux modèles en matière de sécurité des patients.**

L'APPS est un nouveau programme de la Sécurité des Patients OMS qui occupe une place prépondérante dans la démarche de l'OMS. Il fait écho à l'engagement politique croissant et à l'élan d'action pour la sécurité des patients en Afrique. Il s'agit d'une initiative mutuelle, à laquelle adhèrent plusieurs hôpitaux en Afrique et en Europe. Le programme a pour double ambition d'instaurer des partenariats durables focalisés sur l'amélioration de la sécurité des patients dans les hôpitaux et de rester conforme aux politiques de santé individuelles de chaque pays. Chaque hôpital du partenariat deviendra un modèle dans le domaine de la sécurité des patients.

### Les trois principaux objectifs de l'APPS sont :

- Construire et renforcer les partenariats entre les hôpitaux d'Afrique et d'Europe, sur le thème de la sécurité des patients
- Mettre en œuvre dans chaque hôpital membre du partenariat des actions d'amélioration de la sécurité des patients
- Favoriser la diffusion des progrès réalisés en matière de sécurité des patients dans chaque pays

**Le programme est soucieux de protéger les personnes en contact avec le système de santé des complications évitables et inutiles associées aux soins.**

## Douze Actions Clé en faveur de la Sécurité des Patients

– identifiées par le Bureau Régional de l’OMS pour l’Afrique et approuvées par les 46 pays de la Région :

1. Élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales en matière de sécurité des patients
2. Améliorer les connaissances et l’apprentissage dans le domaine de la sécurité des patients
3. Accroître la sensibilisation
4. Prendre en compte le contexte du développement des services et des systèmes de santé
5. Réduire au minimum les infections associées aux soins de santé
6. Protéger les agents de soins
7. Veiller à la gestion des déchets liés aux soins de santé
8. Garantir la sécurité des soins chirurgicaux
9. Veiller à l’utilisation appropriée, à la qualité et à l’innocuité des médicaments
10. Promouvoir les partenariats
11. Fournir des financements suffisants
12. Renforcer la surveillance et les capacités de recherche

### Premiers partenariats de l’APPS :

